



DOSSIER DE PRESSE REUNION DE SUIVI 5^e EDITION DU SEMINAIRE INTERGOUVERNEMENTAL FRANCO-SENEGALAIS

Mercredi 06 décembre 2023

Monsieur Amadou BA, Premier Ministre du Sénégal, et Madame Élisabeth BORNE, Première Ministre de la France, tiennent ce jeudi 7 décembre 2023, à Paris, une réunion de suivi de la cinquième édition du séminaire intergouvernemental franco-sénégalais (SIG). La dernière édition du SIG - tenue en décembre 2022, suite aux reports de 2020 et 2021 pour des raisons liées à la pandémie de Covid-19 - a servi de cadre aux deux pays pour réaffirmer le dynamisme et la densité de leurs relations, fondées sur l'amitié et la confiance.

C'était également l'occasion pour la France et le Sénégal de se fixer des objectifs ambitieux allant dans le sens de renforcer leur partenariat dans des domaines aussi stratégiques que la Jeunesse, cœur de cible des actions conjointes des deux pays, l'Éducation, la Formation et l'Employabilité, la Culture, la Migration, la Défense et la Sécurité, le soutien à la résilience économique et à la soutenabilité des Finances publiques, la souveraineté pharmaceutique et la souveraineté alimentaire, le sport, avec notamment la perspective des Jeux Olympiques (JO) de Paris en 2024 et des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Dakar en 2026, etc.

Avec une contribution estimée à 1,5 milliard d'euros d'aide publique au développement sur la période 2019-2023, la France se positionne comme un partenaire majeur. Sur le plan commercial, la France figure parmi les premiers fournisseurs du Sénégal, avec un montant évalué à 632,8 milliards FCFA en 2021.

QUELQUES POINTS MARQUANTS DE LA COOPÉRATION FRANCO-SÉNÉGALAISE

🇫🇷 La jeunesse : le cœur de cible des actions conjointes des deux pays

La France et le Sénégal placent la jeunesse au centre de leurs actions conjointes. Cette forte préoccupation se manifeste à travers des efforts déployés dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'employabilité des jeunes, facteurs structurants d'émergence et de développement socio-économique. Ainsi, en décembre 2022, deux accords intergouvernementaux relatifs à la mise en place de classes préparatoires aux grandes écoles ainsi qu'à la création et l'organisation de la future école franco-sénégalaise, symboles de l'excellence scolaire, avaient été paraphés.

Depuis 18 ans, la France est un partenaire constant et central de l'Education au Sénégal. En témoignent le programme d'appui au développement de l'éducation au Sénégal (PADES) d'un montant de 72,2 millions d'euros, le programme d'appui à l'enseignement moyen (prêt de l'AFD de 15 millions d'euros signé en 2021, entre autres projets phares.

Secteur agricole

A l'issue des travaux de la cinquième édition du Séminaire intergouvernemental, la France et le Sénégal avaient pris l'engagement de travailler, ensemble, au renforcement de la sécurité et de la souveraineté alimentaires par le biais de projets de formation professionnelle agricole et d'un soutien de 100 millions d'euros au secteur agricole dans le cadre de l'initiative FARM. La collaboration entre les deux pays sera également matérialisée par la mise en œuvre, par le biais de l'AFD, du programme de développement local et de transition agro-écologique dans la vallée du fleuve Sénégal (DELTA). Un important projet qui vise à accompagner la création de 7 000 emplois supplémentaires grâce au financement d'aménagements hydro-agricoles dans le Delta du Fleuve Sénégal.

L'autre thématique majeure porte sur la formation agricole et rurale. L'objectif visé par les deux Gouvernements est d'accompagner la nécessaire transition agro-écologique, afin d'assurer des emplois décents aux jeunes ruraux. Au titre des métiers agricoles, il est attendu un renforcement des actions de formation professionnelle. Par ailleurs, la poursuite du projet « Promouvoir un enseignement supérieur professionnalisant ancré dans les territoires pour accompagner la transition agro-écologique des systèmes alimentaires » sur la période 2022-2025 (2,4 millions d'euros) et le développement des collaborations en matière de recherche agronomique restent les principaux leviers.

JOJ de Dakar 2026

La perspective des Jeux Olympiques (JO) de Paris en 2024 et des Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Dakar en 2026 reste l'une des illustrations de l'intensification des relations entre la France et le Sénégal dans le domaine du sport.

Lors du dernier séminaire intergouvernemental, les deux pays ont signé un accord bilatéral ambitieux de coopération sportive rassemblant l'ensemble des acteurs institutionnels, sportifs, économiques et de la société civile. Un accord qui prévoit un accompagnement particulier de la France pour la mise en œuvre de la politique publique sportive sénégalaise et la formation des athlètes.

Dans ce sillage, le Ministère sénégalais de l'Économie, du Plan et de la Coopération et l'Agence française de développement (AFD) ont signé, en novembre 2023, un accord de prêt de 15 millions d'euros. Une enveloppe qui servira au financement additionnel du projet de réhabilitation et de l'aménagement d'équipements sportifs en vue des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de 2026, à Dakar.

Les JOJ de Dakar 2026 permettront également la mise en œuvre de missions de service civique, encourageant les synergies entre le « vivier classique » du service civique, du volontariat de solidarité international (VSI) et les acteurs agissant dans le domaine du sport, afin de favoriser l'accueil et l'envoi de jeunes des deux pays.

Le secteur de la culture

La culture figure au centre des relations qu'entretiennent la France et le Sénégal. Les deux pays structurent leur coopération dans ce secteur, principalement, autour de la professionnalisation des acteurs et du développement des industries culturelles et créatives (ICC), mais aussi de la coopération muséale.

Le développement des industries culturelles et créatives, facteur de lien social, figure également parmi les cibles des programmes développés par les deux pays. En témoignent les programmes de micro-projets culturels Accès Culture et d'accélération Afrique Créative, portés par l'AFD, qui seront poursuivis.

Migration et mobilité

Les relations franco-sénégalaise restent caractérisées par la densité des échanges humains et les mobilités entre les deux pays. La mobilité étudiante et professionnelle, dont la part de bénéficiaires a doublé depuis 2015, représente l'un des aspects les plus visibles de cette coopération. Le flux entrant d'étudiants, en particulier, a presque doublé entre 2015 (1989), 2021 (3 864). Rien qu'en 2020, la France a accueilli 13 663 étudiants sénégalais.

La France et le Sénégal, il faut le rappeler, sont liés par une convention bilatérale de sécurité sociale signée le 29 mars 1974. La Convention franco-sénégalaise est complétée par un arrangement administratif, conclu également le 29 mars 1974. Les deux textes, en vigueur depuis le 1^{er} septembre 1976, coordonnent les risques vieillesse et maternité, les accidents du travail et maladies professionnelles ainsi que les prestations familiales. Aussi, pour lutter contre les migrations irrégulières, les deux pays, sur la base d'engagements réciproques, ont signé, le 21 mai 2019, l'accord relatif à la gestion concertée des flux migratoires et son avenant, entre autres documents importants.

Défense et Sécurité

La dépense et la sécurité constituent deux points marquants des relations historiques entre la France et le Sénégal. Les deux pays, il faut le rappeler, contribuent de manière significative aux stratégies de leurs organisations régionales, en particulier de l'Union européenne, de la CEDEAO et de l'Union africaine, en matière de lutte contre la menace terroriste, de sécurisation des espaces maritimes et de cybersécurité.

La France est un partenaire important du Sénégal dans l'organisation du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique dont la 9^e édition s'est tenue en novembre dernier. Les efforts conjoints des deux États sont également visibles en matière de lutte contre la criminalité organisée, en particulier dans le domaine des trafics de stupéfiants, le démantèlement des réseaux criminels étant un objectif prioritaire des deux pays.

Quelques actions majeures entreprises dans le domaine sécuritaire :

- En 2021, la France et le Sénégal ont inauguré la 1^{ère} commission militaire mixte franco-sénégalaise (COMIXTE) à Paris, réunion des deux états-majors ;
- Coopération en matière de développement des activités des écoles militaires locales, comme l'Institut de Défense du Sénégal, l'école d'application de l'infanterie, l'école de l'air, l'école de la marine et le cours d'application des officiers de la gendarmerie.
- Coopération en matière de formation, en France ou dans les écoles nationales à vocation régionale (La France soutiendra ainsi la montée en puissance du Centre d'instruction navale (CIN) ;
- Coopération en matière de lutte contre la criminalité organisée, notamment le trafic de stupéfiants, tant dans le domaine de la formation des enquêteurs, que de la coopération régionale en développant en particulier des initiatives conjointes avec le Cap-Vert ;
- Le renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité civile, notamment dans le cadre des Jeux olympiques de la jeunesse à Dakar en 2026 ;
- Le renforcement de la coopération navale afin d'appuyer le développement de la Marine nationale sénégalaise en assurant à ses côtés une présence régulière de bâtiments de la Marine nationale française engagés (L'exercice franco-sénégalais Xaritoo, mené en octobre 2022, a mis en œuvre des moyens humains et matériels conséquents et visait à renforcer les capacités amphibies de la marine sénégalaise) ;
- La formation des cadres dirigeants de l'Administration territoriale dans le domaine des affaires intérieures et de la sécurité, notamment par le biais d'échange d'informations sur la sécurité intérieure, sur l'organisation et le fonctionnement des forces de sécurité et la modernisation de l'administration territoriale au Sénégal.

Résilience économique et Émergence du Sénégal

Dans un contexte de ralentissement économique engendré par la pandémie de Covid-19 et aggravé par les conséquences de la guerre menée par la Russie en Ukraine sur le plan énergétique et de la sécurité alimentaire, la France accompagne l'émergence du Sénégal, en soutenant les conditions de sa résilience économique et du rebond de sa croissance. Ainsi, avec une contribution globale de 1,5 milliard d'euros d'aide publique au développement (période 2019-2023), la France se positionne comme le premier bailleur bilatéral du Sénégal.

Ces financements contribuent à la mise en œuvre des projets du Plan Sénégal Émergent et des priorités du gouvernement sénégalais, dont la deuxième (2^{ème}) Phase du Train Express Régional (TER). La France se dit également prête à répondre aux besoins de financement budgétaire du Sénégal en accompagnement d'un nouveau programme conclu avec le Fonds monétaire international (FMI), qui permettra de renforcer la soutenabilité des finances publiques du Sénégal.

Soutien aux projets structurants dans le secteur de la Santé

Les tensions sur les chaînes d'approvisionnement en produits de santé lors de la crise du Covid-19 ont mis en lumière l'importance pour le continent africain de se doter de capacités de production de matériel médical, de médicaments et plus particulièrement de vaccins.

La France, via l'AFD, a mis à disposition de l'Etat du Sénégal un prêt de politique publique en faveur du secteur pharmaceutique de 25 millions d'euros signé en 2022 qui vise à renforcer la souveraineté sénégalaise pour la production des produits de santé (vaccins, thérapeutiques et équipements médicaux). Cette nouvelle unité de fabrication de vaccins contre la fièvre jaune sera mise en place au sein de l'Institut Pasteur de Dakar (IPD), avec le soutien de l'AFD.

En vue d'accompagner notre pays dans sa volonté de renforcer sa souveraineté vaccinale, la France déploie aussi des efforts consistant notamment à soutenir le déploiement d'un pôle continental de productions de vaccins au Sénégal, sous la forme d'un « vaccinopôle » regroupant l'ensemble des activités de recherche et de production vaccinale (projets AFRICAMARIL sur les vaccins contre la fièvre jaune et MADIBA sur les vaccins COVID-19 et autres maladies infectieuses). La France apporte un soutien au hub de transfert de technologie ARNm de l'OMS et son antenne sénégalaise, à la construction d'une ligne de production renforcée de vaccins contre la fièvre jaune (Africamaril), au déploiement d'une ligne de production de vaccins contre la Covid-19 et autres maladies infectieuses (MADIBA) devant permettre de produire jusqu'à 20 millions de doses par an.

Lutte contre les effets du changement climatique

En février 2018, lors de son déplacement à Saint-Louis avec le Président de la République sénégalaise et le Président de la Banque mondiale (BM), le Président de la République française a confirmé le soutien français pour mettre en œuvre un projet de 16 millions d'euros pour la réalisation d'une protection d'urgence de la ville de Saint Louis. L'infrastructure de protection d'urgence (digue de plus de 2 kilomètres) a ainsi été inaugurée en juillet 2022 afin de protéger rapidement la population et les biens des quartiers de Saint Louis situés sur la Langue de Barbarie du risque d'érosion côtière. Ces efforts ont été poursuivis en 2023. Un nouveau programme ambitieux de l'AFD devant lutter contre l'érosion et de gestion intégrée des zones côtières à Saint Louis et en basse Casamance (prêt de 30 millions d'euros et subvention de 2 millions d'euros) a ainsi été annoncé.

Il faut en effet rappeler que la France a rejoint, lors de la COP 27, l'Alliance Internationale pour la Résilience face à la Sécheresse, initiée par le Sénégal et l'Espagne. Cette plateforme se propose de promouvoir des mesures concertées de préparation et d'adaptation aux sécheresses ainsi que de faire de la résilience à la sécheresse une priorité à intégrer dans les politiques nationales de développement et de coopération.

FOCUS SUR L'ACTION DE L'AFD AU SÉNÉGAL

- ✚ 2,2 milliards d'euros engagés depuis 2012
- ✚ 115 projets financés depuis 2012
- ✚ Plus de 4 400 Petites et Moyennes Entreprises (PME) soutenues et 40 000 emplois directs et indirects créés depuis 2010.